

Parcoursup: début mardi de la phase complémentaire

Paris, 15 juin 2020 (AFP) -

Les candidats qui n'ont pas encore reçu de proposition ferme d'admission sur la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup vont pouvoir se rendre mardi sur la procédure complémentaire.

La phase principale d'admission se poursuit, avec en parallèle la procédure complémentaire où sont répertoriées toutes les places encore disponibles dans l'enseignement supérieur, rappelle lundi le ministère de l'Enseignement supérieur dans un communiqué.

A partir de mardi 14H00, les candidats pourront consulter les formations inscrites en phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux. La liste des formations proposant des places sera actualisée chaque jour.

Cette procédure s'adresse en priorité à ceux qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en phase principale : les candidats qui n'ont reçu que des réponses négatives à leurs vœux et ceux qui sont "en attente" pour tous leurs vœux.

Malgré le contexte sanitaire et la réouverture très partielle des lycées, l'accompagnement des candidats "se poursuit", assure le ministère. Pour ceux qui n'ont pas accepté définitivement une proposition, un point d'étape est prévu du 29 juin au 1er juillet.

A partir du 2 juillet, les candidats qui n'auront pas encore reçu de proposition d'admission seront par ailleurs contactés par téléphone par les équipes Parcoursup.

Ils pourront solliciter l'accompagnement des commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui organisent "un accompagnement individualisé pour aider les candidats à trouver la formation la plus adaptée à leur projet", souligne le ministère.

ito/alh/nm

Afp le 15 juin 20 à 16 07.